



Spécial Examens

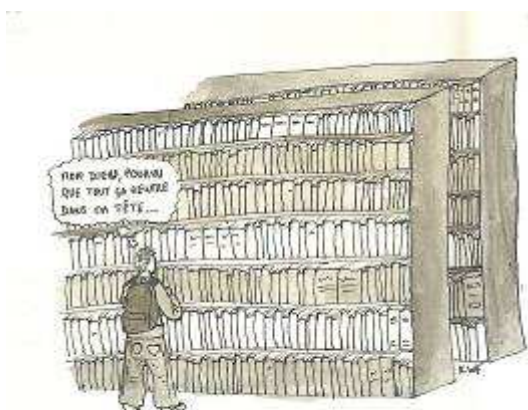
1.- Conseils aux élèves pour les examens

C'est toujours pareil : dès que la période des examens approche, l'atmosphère se tend, le stress (symptôme banal en cette fin d'année) s'installe...

Apprendre à le gérer, à l'optimiser c'est déjà un premier pas vers le succès.

Durant les révisions :

- 1) Commencez par bien **organiser vos révisions** c'est-à-dire établir un planning faisant apparaître les heures de travail, les heures de repos et les différents chapitres des matières concernées.
- 2) Profitez des moments de **détente** (par du sport, des activités culturelles, de la relaxation, des promenades, voir le rire !) afin d'évacuer le stress et les tensions que vous accumulez en période de révisions et de rendre votre travail plus efficace. Attention ne tombez pas dans les extrêmes, une journée de détente c'est trop mais 5 minutes, ce n'est pas assez !
- 3) Afin d'être au mieux de sa forme le jour de l'examen adoptez une **bonne hygiène de vie** en respectant une régularité de vie, en évitant calmant ou dopant, en équilibrant les repas, privilégiez une alimentation en sucres lents : riz, fruits secs, pâtes... nécessaires au bon fonctionnement du cerveau.



4) Pour lutter contre la fatigue, il convient de **dormir** : la mémoire nécessite entre 6 et 8 heures de sommeil pour acquérir les connaissances apprises pendant la journée donc pas de nuit à moins de 8 heures ! Dès les premiers bâillements, c'est le moment d'aller se coucher. Si vous attendez trop, vous allez manquer un cycle de sommeil et ne réussirez à vous endormir qu'au début du prochain, sachant qu'un cycle dure en moyenne 1h30.

5) Dotez-vous d'un **moral de gagnant**, en ayant foi dans vos capacités et vos connaissances.



La veille du jour J

Changez-vous les idées, octroyez-vous un grand moment de détente.

Puis préparez votre matériel : reportez-vous au recto ou au verso de votre convocation, le matériel autorisé y est mentionné : plusieurs stylos et crayons, calculatrice et montre pour vérifier l'écoulement du temps (téléphones, agendas électroniques sont interdits).

N'oubliez pas aussi de préparer votre convocation assortie de votre carte d'identité ou passeport valide avec une photo récente!

Le jour J

N'abordez pas ce jour le ventre vide ! (apportez si besoin des barres de céréales et une bouteille d'eau).

Même s'il fait chaud soyez en tenue correcte et sachez que l'on se refroidit en restant assis.

Prévoyez un temps de transport large afin d'arriver en avance : il faut être présent 30 minutes avant le début des épreuves.

Et maintenant, bon courage à tous !

Spécial Examens



2.- Les parents eux aussi doivent se détendre !

Les parents doivent se poser en défenseur de l'optimisme, préférez les encouragements mesurés « je vois que tu t'appliques » plutôt que « tu ne travailles pas ce soir ! ».

Réagissez avec sérénité lorsque votre enfant manifeste de l'agacement et lorsque vous le voyez à « fleur de peau », n'hésitez pas à lui proposer une pause...

Doser vos interventions : ne vérifiez pas toutes les 5 minutes l'avancée de ses révisions et ne lui imposez pas votre façon de travailler mais montrez-lui qu'il a toute votre confiance !

3.- Consultation des copies d'examen

La communication des copies a pour objectif d'apporter au candidat une information complémentaire, de lui permettre de vérifier l'absence d'erreur matérielle de transcription.

La consultation des copies du baccalauréat est un droit. Il suffit au candidat majeur (à ses parents s'il est mineur) d'adresser une demande écrite comportant son identité et son numéro d'immatriculation :

- au centre d'examen dans les trois jours suivant la proclamation des résultats.
- au Rectorat (service du baccalauréat) ou au service inter académique des examens d'Arcueil (pour les académies de Créteil, Paris et Versailles), une fois passé le délai des trois jours et avant l'écoulement d'une année entière pour une transmission des photocopies à partir du mois de septembre.



La contestation en revanche n'est pas aisée car les textes officiels précisent bien que le jury est souverain et que les décisions du jury ont un caractère définitif. Pas question par conséquent d'avancer des arguments tels que « c'est injuste », « un autre prof qui a lu le devoir l'a trouvé excellent »...

Les seules objections qui peuvent être prises en compte relèvent d'erreurs dites matérielles (moins de 50 cas par an pour environ 600.000 candidats), comme un oubli dans l'addition des points ($6 + 2 + 4 = 8/20$ au lieu de $12/20$) ou un mauvais report des notes sur la collante (un $16/20$ en maths transformé en $6/20$).

En cas de litige insoluble, il est possible de recourir à l'arbitrage du médiateur de l'Éducation nationale.

Mais il est obligatoire d'attendre la fin de toutes les épreuves pour entamer ces démarches.

Spécial Bac de Français :

les notes qui vous seront communiquées ne sont pas définitives. Elles le seront qu'une fois les dossiers passés devant les commissions d'examen du Bac 2009.

Ainsi, les copies de l'épreuve anticipée de français de juin 2008 ne seront accessibles qu'à l'issue des épreuves terminales de juin 2009.

Si l'écart entre la moyenne de l'année et la note obtenue au Bac est important (reste à savoir ce qui est considéré comme important, mais on peut imaginer que 4 points d'écart doit l'être) vous devez dès maintenant déposer un recours auprès du SIEC afin qu'un professeur de français soit bien présent dans les commissions qui vont étudier les dossiers.

- Pour les recours auprès du SIEC (Service inter académique des examens et concours) écrire à

Mr Stéphane KESLER – Directeur du SIEC - 7, rue Ernest Renan 94114 Arcueil
Tél. 01 49 12 23 00 (standard) ou 01 49 12 23 00 (secrétariat du Bac général)

www.siec.education.fr

- Le médiateur de l'Éducation nationale, 1 rue Descartes, 75231 Paris Cedex 5
mediateur@education.gouv.fr